

NXA801_

Fiche signalétique INTERCRETE 4801 GREY



Numéro de référence ventes en bloc: NXA801
Date de révision de la fiche signalétique: 07/26/2018
-4
Numéro de fiche signalétique:

1. Identification de la préparation et de la société

1.1. Identificateur de produit

Identité du produit INTERCRETE 4801 GREY
Numéro de référence ventes en bloc NXA801

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage normal Voir la fiche technique
Méthode d'application Voir la fiche technique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société International Paint LLC
Manufacturer:
Akzo Nobel Coatings
International Paint
6001 Antoine Drive
Houston, Texas 77091

National Supplier:
Akzo Nobel Coatings Ltd.
110 Woodbine Downs Blvd.
Unit #4 Etobicoke, Ontario
Canada M9W 5S6
+1 (800) 618-1010

Secours

CHEMTREC (ÉTATS-UNIS) (800) 424-9300
International Paint (713) 682-1711
Centre antipoison (800) 854-6813
Service clientèle
International Paint (800) 589-1267
Télécopie (800) 631-7481

2. Identification des risques posés par le produit

2.1. Classification de la substance ou du mélange

peau Irrit. 2;H315 Provoque une irritation cutanée.
yeux Dam. 1;H318 Provoque des lésions oculaires graves.
peau Sens. 1;H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
STOT RE 2;H373 Risque présumé deffets graves pour les organes à la suite dexpositions répétées ou dune exposition prolongée.

2.2. Éléments d'étiquetage

En fonction des données de toxicité listées en section 11 & 12 le produit est étiqueté comme suit.



Danger.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

P260 Ne pas respirer les brouillards / vapeurs / aérosols.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

P302+352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

P333+313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P501 Éliminez les contenus / le conteneur conformément aux réglementations locales / nationales.

Classement HMIS Santé: 1 Inflammabilité: 0 Réactivité: 0

3. Composition / informations sur les ingrédients

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens de l'État concerné et la réglementation fédérale sur les substances dangereuses.

| Ingrédient/Désignations chimiques | Poids % | Classification SGH | Notes |
|---|----------|---|--------|
| Quartz Numéro CAS: 0014808-60-7 | 75 - 100 | Acute Tox. 4;H332 STOT RE 2;H373 | [1][2] |
| Ciment Portland Numéro CAS: 0065997-15-1 | 25 - 50 | peau Irrit. 2;H315 yeux Dam. 1;H318 peau Sens. 1;H317 | [1][2] |

[1] Substance classifiée dangereuse pour la santé ou l'environnement

[2] Substance présentant une limite d'exposition sur le lieu de travail

[3] Substance PBT ou vPvB

* L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

4. Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

| | |
|-------------|---|
| Généralités | Enlevez les vêtements et souliers contaminés. Consultez un médecin immédiatement. Nettoyez les vêtements avant de les remettre. Nettoyez les souliers contaminés à fond ou détruisez-les. |
| Inhalation | En cas d'inhalation, transportez la victime à l'air frais. Si la victime ne respire plus, donner la respiration artificielle. Si elle éprouve de la difficulté à respirer, donner de l'oxygène. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale. |
| Yeux | En cas de contact, rincez immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale. |
| Peau | En cas de contact, rincez immédiatement la peau avec beaucoup d'eau et du savon. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale. |
| Ingestion | En cas d'ingestion, appelez immédiatement le Centre Anti-Poison le plus près de chez vous. NE PAS provoquer de vomissements à moins de suivre les ordres du personnel médical. Ne jamais administrer quoique ce soit par la bouche à une personne inconsciente. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | |
|------------|---|
| Résumé | Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. |
| Inhalation | Nocif si inhalé. Irrite le nez et la gorge. |
| Yeux | Cause une irritation grave aux yeux. Évitez le contact avec les yeux. |

NXA801_

| | |
|-------------------|---|
| Peau | Irrite les yeux. Peut causer une réaction allergique cutanée. Peut être nocif si absorbé par la peau. |
| Ingestion | Toxique en cas d'ingestion. Peut occasionner des douleurs abdominales, des nausées, des vomissements, la diarrhée ou la somnolence. |
| Effets chroniques | |

5. Lutte contre les incendies

5.1. Moyens d'extinction

ATTENTION: Le point d'éclair de ce produit est très bas. Vaporisez avec de l'eau pour combattre l'incendie peut s'avérer inefficace. INCENDIES MINEURS: Utilisez un produit chimique sec, du CO₂, un vaporisateur d'eau ou une mousse résistante à l'alcool. INCENDIES MAJEURS: Utilisez un vaporisateur d'eau comprenant une lance de type brume, ou de la mousse résistante à l'alcool. Ne pas utiliser de jets directs. Déplacez les contenants à l'écart de l'incendie si vous pouvez le faire sans risque. Le matériel utilisé pour combattre l'incendie peut causer de la pollution. Endiguez l'eau utilisée pour combattre l'incendie pour en disposer plus tard. Il ne faut pas répandre le matériel.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit peut générer des vapeurs dangereuses lorsque chauffé jusqu'à sa décomposition, comme pour le soudage. Les vapeurs peuvent produire du bioxyde de carbone et du monoxyde de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Guide ERG N°

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

ÉLIMINER TOUTES SOURCES D'INCENDIE: (interdit de fumer, pas de torches, d'étincelles ou de flammes dans les lieux environnants). Utiliser seulement de l'équipement anti-étincelle pour manipuler le matériel déversé et les matières absorbantes. Ne pas toucher ou marcher sur le matériel déversé. Arrêter la fuite du matériel si ce n'est pas risqué. Empêcher le déversement d'entrer dans les cours d'eau, égouts, endroits fermés et sous-sols. Une mousse répressive de vapeurs peut être employée afin de réduire les vapeurs. Absorber ou couvrir avec de la terre, du sable ou autre matériau non-combustible sec et transférer le tout dans les contenants. Utiliser des outils anti-étincelle pour ramasser le matériel absorbé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

EN CAS D'URGENCE, APPELEZ CHEMTREC au (703) 527-3887. Isolez le déversement ou la fuite dans la zone immédiate à au moins 25 à 50 mètres (80 à 160 pieds) dans toutes les directions. Maintenir à l'écart tout personnel non autorisé. Demeurez contre le vent. Empêchez le matériel d'entrer dans les zones basses. Ventilez les espaces clos avant d'entrer. DÉVERSEMENTS MAJEURS: Dans la direction du vent, il faut considérer une évacuation initiale d'au moins 300 mètres (1000 pieds).

7. Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation

Ne pas respirer la poussière.

De la poudre finement divisée peut être potentiellement explosive lorsque suspendue dans l'air. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, des équipements électriques et des flammes.

Dans zone de stockage

Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et des flammes.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Magasin entre 40 et 100 F (4-38 °C).

Évitez les éclaboussures dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements.

Agents oxydants puissants.

Ne pas fumer. Éteignez toutes flammes et lampes témoins. Fermez les fours, appareils de chauffage, les moteurs électriques et toutes les autres sources d'ignition durant l'application et ceci jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de vapeurs.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Refermez le contenant après usage.

Nettoyez à fond après manipulation.

8. Contrôles de l'exposition et protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Exposition

| N° CAS | Ingrédient | Source | Valeur |
|--------------|-----------------|-------------|---|
| 0014808-60-7 | Quartz | OSHA | Aucune Limite Établie |
| | | ACGIH | 0.025 mg/m3 TWA (respirable fraction) |
| | | NIOSH | 0.05 mg/m3 TWA (respirable dust)50 mg/m3 IDLH (respirable dust) |
| | | Fournisseur | Aucune Limite Établie |
| | | OHSA, CAN. | 0.10 mg/m3 TWA (designated substances regulation, respirable, listed under Silica, crystalline)0.10 mg/m3 TWA (respirable fraction, listed under Silica, crystalline) |
| | | Mexique | 0.1 mg/m3 TWA LMPE-PPT (respirable fraction) |
| | | Brésil | Aucune Limite Établie |
| 0065997-15-1 | Ciment Portland | OSHA | 15 mg/m3 TWA (total dust); 5 mg/m3 TWA (respirable fraction) |
| | | ACGIH | 1 mg/m3 TWA (particulate matter containing no asbestos and |
| | | NIOSH | 10 mg/m3 TWA (total dust); 5 mg/m3 TWA (respirable dust)5000 mg/m3 IDLH |
| | | Fournisseur | Aucune Limite Établie |
| | | OHSA, CAN. | 1 mg/m3 TWA (containing no Asbestos and |
| | | Mexique | 10 mg/m3 TWA LMPE-PPT20 mg/m3 STEL [LMPE-CT] |
| | | Brésil | Aucune Limite Établie |

Données sur la santé

| N° CAS | Ingrédient | Source | Valeur |
|--------------|-----------------|------------|---|
| 0014808-60-7 | Quartz | NIOSH : | Affection pulmonaire chronique (silicose) |
| 0065997-15-1 | Ciment Portland | NIOSH : | yeux irritation dermatitis |

Données sur la cancérogénicité

| N° CAS | Ingrédient | Source | Valeur |
|--------------|-----------------|--------|--|
| 0014808-60-7 | Quartz | OSHA | Effet cancérogène spécifique: Yes |
| | | NTP | Connu: Yes; Présumé: No |
| | | CIRC | Groupe1: Yes; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No; |
| 0065997-15-1 | Ciment Portland | OSHA | Effet cancérogène spécifique: No |
| | | NTP | Connu: No; Présumé: No |
| | | CIRC | Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No; |

8.2. Contrôles de l'exposition

Respiratoire

Choisir de l'équipement qui peut vous protéger des ingrédients indiqués dans la Section 2 de ce document. Assurez-vous d'avoir de l'air frais lors de l'application et du séchage. Si vous éprouvez un larmoiement des yeux, des maux de tête ou des étourdissements, ou si le moniteur d'air indique que le taux de poussière, de vapeurs, ou de brume est au-dessus des limites permises, portez un respirateur homologué, bien ajusté, durant et après l'application. Suivez les instructions du fabricant pour l'utilisation du respirateur. POUR LES UTILISATEURS DE PROTECTION RESPIRATOIRE 3M SEULEMENT: Pour de l'information et de l'assistance sur la

NXA801_

santé professionnelle et les produits sécuritaires 3M, appelez sans frais le service technique chez OH&ESD aux États-Unis au 1-800-243-4630, au Canada composez le 1-800-267-4414. Veuillez ne pas appeler à ces numéros si les produits de protection respiratoire proviennent de tout autre fabricant. 3M ne souscrit pas à l'exactitude de l'information contenue dans cette fiche signalétique.

| | |
|-----------------------------|---|
| Yeux | Évitez le contact avec les yeux. On doit se munir d'un équipement protecteur adéquat pour se protéger contre l'exposition aux produits chimiques énumérés dans la Section 2 de ce document. Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, des lunettes protectrices et/ou une protection pour la tête et le visage pourraient être requise afin d'éviter les contacts avec le produit. L'équipement doit être nettoyé à fond ou détruit après chaque utilisation. |
| Peau | On doit se munir d'un équipement protecteur adéquat pour se protéger contre l'exposition aux produits chimiques énumérés dans la Section 2 de ce document. Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, des gants protecteurs, un tablier, des bottes et/ou une protection pour la tête et le visage pourraient être requise afin d'éviter les contacts avec le produit. L'équipement doit être nettoyé à fond ou détruit après chaque utilisation. |
| Contrôles d'ingénierie | Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, assurer une ventilation adéquate. |
| Autres pratiques de travail | Des fontaines pour nettoyer les yeux et des douches d'urgence devraient être disponibles dans les environs de toute exposition potentielle. Utilisez de bonnes pratiques pour l'hygiène personnelle. Lavez-vous les mains avant de manger, de boire, d'utiliser les toilettes, etc. Enlevez rapidement et nettoyez à fond les vêtements souillés avant de les remettre. Après le travail, prenez une douche en utilisant beaucoup de savon et d'eau. |

| |
|--------------------------------------|
| 9. Propriétés physiques et chimiques |
|--------------------------------------|

| | |
|---|---|
| Aspect | Coloré Solide |
| Seuil olfactif | Non mesuré |
| pH | ? |
| Point de fusion / point de congélation | Non mesuré |
| Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition | (°C) (°F) |
| Point d'éclair | Aucune Limite Établie (°C) Aucune Limite Établie(°F) |
| Vitesse d'évaporation (Ether = 1) | Non mesuré |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Non applicable |
| Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité | Limite inférieure d'explosion;: Limite supérieure d'explosivité: Aucune Limite Établie |
| Tension de vapeur (Pa) | Non mesuré |
| Densité de vapeur | Plus lourd que l'air |
| Densité | 1.65 |
| Solubilité dans l'eau | Non mesuré |
| Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow) | Non mesuré |
| Température d'auto-inflammation | Non mesuré |
| Température de dégradation (°C) | Non mesuré |
| Viscosité (cSt) | Aucune Limite Établie Non mesuré |
| % COV | Se reporter à la fiche sur les données techniques de ce produit |

| |
|-----------------------------|
| 10. Stabilité et réactivité |
|-----------------------------|

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Ce produit est stable et ne présente pas de risque de polymérisation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible.

10.4. Conditions à éviter

NXA801_

Aucune donnée disponible.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit peut générer des vapeurs dangereuses lorsque chauffé jusqu'à sa décomposition, comme pour le soudage. Les vapeurs peuvent produire du bioxyde de carbone et du monoxyde de carbone.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

| Ingrédient | Orale DL50, mg/kg | DL50 Dermale, mg/kg | Inhalation Vapeur CL50, mg/l/4h | Inhalation poussières / brouillard CL50, mg/l/4h |
|--------------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------------|--|
| Quartz - (14808-60-7) | Aucune donnée disponible. | Aucune donnée disponible. | Aucune donnée disponible. | Aucune donnée disponible. |
| Ciment Portland - (65997-15-1) | Aucune donnée disponible. | Aucune donnée disponible. | Aucune donnée disponible. | Aucune donnée disponible. |

| Article | Catégorie | Risque |
|---|------------|---|
| Toxicité aiguë (orale) | Non classé | Non applicable |
| Toxicité aiguë (dermale) | Non classé | Non applicable |
| Toxicité aiguë (inhalation) | Non classé | Non applicable |
| Effets corrosifs/irritation cutanés | 2 | Provoque une irritation cutanée. |
| Lésion/irritation oculaire | 1 | Provoque des lésions oculaires graves. |
| Sensibilisation (respiratoire) | Non classé | Non applicable |
| Sensibilisation (dermale) | 1 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| Toxicité pour les cellules reproductrices | Non classé | Non applicable |
| Cancérogénicité | Non classé | Non applicable |
| Toxicité pour la reproduction | Non classé | Non applicable |
| Toxicité générale sur organes cibles spécifiques (exposition unique) | Non classé | Non applicable |
| Toxicité générale sur organes cibles spécifiques (exposition répétée) | 2 | Risque présumé deffets graves pour les organes à la suite dexpositions répétées ou dune exposition prolongée. |
| Risque d'aspiration | Non classé | Non applicable |

12. Données écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 2 pour des données spécifiques.

Écotoxicité aquatique

| Ingrédient | 96 hr LC50 fish, mg/l | 48 hr EC50 crustacea, mg/l | ErC50 algae, mg/l |
|--------------------------------|--------------------------|----------------------------|--------------------------|
| Quartz - (14808-60-7) | Aucune donnée disponible | Aucune donnée disponible | Aucune donnée disponible |
| Ciment Portland - (65997-15-1) | Aucune donnée disponible | Aucune donnée disponible | Not Available |

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non mesuré

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

| |
|------------------------------|
| 13. Donnée sur l'élimination |
|------------------------------|

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Disposez des déchets selon les normes locales, provinciales et fédérales. (Aussi en référence avec l'information indiquée dans le RCRA, Section 15, si indiquée).

| |
|---|
| 14. Informations relatives au transport |
|---|

14.1. Numéro ONU Non réglementé

14.2. Nom d'expédition des Nations unies Non réglementé

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

| DOT (transport terrestre national) | | IMO / IMDG (transport maritime) | |
|--|-----------------------|---|----------------|
| Désignation exacte pour l'expédition DOT | Non réglementé | Désignation exacte pour l'expédition IMDG | Non réglementé |
| Classe de danger DOT | Non réglementé | Classe de danger IMDG | Non réglementé |
| | | Sous-classe | Sans objet |
| Numéro UN / NA : | Non réglementé | | |
| Groupe d'emballage DOT | Non réglementé | Groupe d'emballage IMDG | Non réglementé |
| CERCLA/DOT | Not Applicable gal. / | Code de référence système | 193 |
| Quantité à déclarer | Not Applicable lb | | |

14.4. Groupe d'emballage Non réglementé

14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG Polluant marin: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

| |
|--|
| 15. Informations sur les réglementations |
|--|

Résumé sur les réglementations La Section 15 ne comprend pas tous les renseignements réglementaires; seuls les règlements sélectionnés sont représentés. Tous les ingrédients de ce produit sont énumérés dans la base de données du TSCA (Toxic Substance Control Act) ou alors ne sont pas requis d'être énumérés dans la base de données du TSCA.

Classification SIMDUT D2B E

DOT Polluants marins (10%):
(aucun ingrédient indiqué)

DOT Polluants marins graves (1%):
(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 311/312 Produits chimiques et quantités à signaler:
(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 302 Ingrédients extrêmement dangereux:

(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 313 Produits chimiques toxiques:

(aucun ingrédient indiqué)

Substances "Right to Know" de l'État du Massachusetts:

Ciment Portland

Quartz

Substances "Right to Know" de l'État de la Pennsylvanie:

Ciment Portland

Quartz

Substances dangereuses spéciales selon l'État de la Pennsylvanie:

(aucun ingrédient indiqué)

Statut RCRA:

(aucun ingrédient indiqué)

Substances "Right to Know" de l'État du New Jersey:

Ciment Portland

Quartz

Substances dangereuses spéciales selon l'État du New Jersey:

Quartz

Substances dangereuses pour l'environnement selon l'État du New Jersey:

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 - Substances carcinogènes:

Quartz

Proposition 65 - Toxines reproductrices femelles:

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 - Toxines reproductrices mâles:

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 - Toxines de croissance:

(aucun ingrédient indiqué)

| |
|-------------------------|
| 16. Autres informations |
|-------------------------|

Les informations et recommandations dans le présent document sont basées sur des données qui, selon nous, sont correctes. Cependant, aucune garantie de toute sorte, expresse ou tacite, n'est accordée quant aux renseignements qui se trouvent sur cette fiche signalétique. Nous n'acceptons aucune responsabilité et nous nous dégageons de toute faute quant aux dommages qui pourraient être causés suite à une exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se soumettre aux lois et réglementations relatives à la santé et à la sécurité.

Texte complet des phrases dont le n° figure au chapitre 3:

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H332 Nocif par inhalation.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Il s'agit de la première révision de ce format SDS, les changements de la révision précédente ne s'appliquent pas.

Fin de la FISPQ